

Relevé de conclusions de la rencontre de travail du 11 octobre 2016

- Retour à deux phases de vœux pour le mouvement 2017.
- Pour la première phase du mouvement, annulation du vœu géographique obligatoire.
- Étude de toutes les procédures qui permettront d'éviter les affectations de T1 en Education prioritaire et en ASH (une première hypothèse : accorder une bonification du barème des T1 en deuxième phase ?).
- Maintien du principe de protection de l'affectation des PES
 - par blocage de supports à mi-temps avant l'ouverture du serveur en phase 2
 - par un travail soutenu d'analyse partagée avec les IEN et les écoles.
- Analyses relatives aux nominations des enseignants exerçant à temps partiel.